

BRAZZA (de) (*Jacques-Cergneu-Savorgnan*). Explorateur (Rome, 14.12.1859-Rome, 29.2.1888). Fils du comte Ascagno-Cergneu-Savorgnan de Brazza et de la marquise Giacantha Simonetti.

Il fit ses premières études au Collège romain, puis au collège de Bressanone; il les poursuivit au lycée et à l'Université de Rome, où il obtint le diplôme de docteur en sciences physiques et naturelles.

Comme son frère Pierre, qui se rendit célèbre par ses voyages de découvertes en Afrique, Jacques fut attiré par la carrière coloniale et séjourna au Congo français avec son ami Attilio Pecile.

En 1884, son frère Pierre le chargea d'une expédition de reconnaissance dans l'Ogoué et l'Alima.

Jacques de Brazza et son ami Pecile, partis de Madiville dans l'Ogoué, devaient, conformément aux instructions de Pierre, remonter le Congo pour rejoindre le lieutenant Dolisie, parti vers l'amont, afin d'étendre l'occupation française sur la rive droite du fleuve. Jacques de Brazza et Pecile rencontrèrent, vers le 10 novembre 1884, Dolisie à Bunga, poste récent établi par ce dernier au fond du delta de la Sangha. Le *Ballay*, dont disposait Dolisie, quitta Bunga le 13 ou le 14 décembre avec les trois voyageurs et fit route par un chenal qui les ramena sur le Congo, à peu près à la hauteur de Liranga (poste français actuel), au confluent de l'Ubangi. A travers l'archipel qui encombre le fleuve à cet endroit, ils poussèrent jusqu'à 30' au Nord de l'Équateur, à mi-chemin entre Équateurville et Lulonga. Leur but, écrivait Jacques de Brazza (dans une lettre à son frère, datée de Madiville le 24 mai 1885), était d'atteindre la région des Bangala, en relevant la rive droite et en s'approvisionnant de collections ethnographiques.

Le 1^{er} janvier 1885, le *Ballay* prenait la route du retour. Au cours de ce voyage, le *Ballay* pénétra-t-il dans l'Ubangi? La lettre de Jacques de Brazza ne suffit pas pour l'affirmer, mais elle contenait un passage qui jette quelque lumière sur le caractère litigieux qu'allait prendre bientôt la question de « la Licona » dans l'application de la Convention franco-congolaise du 5 février 1885 : « Nous sommes passés (dit Jacques de Brazza) à l'embouchure de la Licona, qui ne s'appelle nullement Licona, dans ce pays-ci du moins; les indigènes la nomment soit Ncounta, soit Ubanghi. Le point que nous avons atteint (sur le Congo même) est 0° 30'. Le 1^{er} janvier, nous sommes redescendus, Dolisie étant malade.

Pendant ce voyage, j'ai fait la carte, de l'embouchure de l'Alima jusqu'au point extrême atteint ».

Ce passage atteste que la question de la Licona avait été, pour les trois agents de la mission française, au cours de leur randonnée sous l'Équateur, l'objet d'une préoccupation toute particulière. Pierre devait en avoir souligné l'importance dans ses instructions. Le bassin de la Licona-Nkundja que le Gouvernement de la République allait, dans la convention qui se préparait, admettre comme limite septentrionale de ses occupations sur la rive droite du Congo, était, dans l'état actuel des connaissances géographiques, d'autant moins connu qu'on ignorait tout du cours inférieur de cette rivière. Avant d'accepter pour limite le bassin de la Licona-Nkundja, de Brazza voulait être fixé sur l'identification de son cours inférieur et par conséquent du point où s'arrêterait l'occupation française sur la rive droite du Congo. Il convenait que ces indications parvinssent à Paris, s'il en était temps encore,

avant un arrangement de frontières que les événements d'Europe rendaient imminent. La lettre du 24 mai de Jacques de Brazza dut atteindre Pierre avant le 1^{er} juin 1885, entre Madiville et la côte. Elle lui confirmait les nouvelles du haut Fleuve que venait de lui communiquer Decazes : Dolisie disait « avoir découvert et reconnu la Mossaka et la Sangha, puis le cours supérieur de l'Ubangi-Nkundja ». Brazza prétendit donc que Dolisie avait atteint l'Ubangi. Et la lettre de Jacques de Brazza qui parlait de la Licona? Nul n'avait jamais pu déterminer à quel endroit précis la Licona, coulant de l'Ouest à l'Est, sous l'Équateur, entre le 15° et le 16° méridien, venait, sous le nom d'ailleurs hypothétique de Nkundja, déboucher dans le Congo; et voilà que les indigènes la nommaient Ubanghi, d'après la lettre de Jacques, l'Ubanghi qui s'appelait aussi Ncounta. Ce nom de Ncounta, n'était-ce pas une simple altération de Kundja?

La lettre de Decazes et celle de Jacques parvenaient à Pierre de Brazza quelques semaines après le courrier d'Europe annonçant que la Convention signée à Paris le 5 février 1885 limitait sur le Congo les possessions françaises au bassin de la Licona-Nkundja. L'appellation d'Ubanghi donnée par les indigènes à cette dernière rivière aurait inspiré à Pierre de Brazza la décision d'y installer aussitôt un poste français. Dès novembre 1885, on apprenait en Europe que cet ordre avait été exécuté : Dolisie s'était installé sur la rive gauche du bas Ubangi, à un endroit qu'il avait appelé du nom de « Kundja », situé en aval et tout à proximité des villages de Bisongo et autres qu'en avril 1884, Hanssens et Vangele avaient visités et dont les chefs avaient accepté de passer sous le Gouvernement de l'A.I.A. C'est cette confusion entre Licona et Ubanghi qui fut à l'origine de tout le conflit qui surgit dans l'exécution de la Convention franco-congolaise du 5 février. A la nouvelle de l'établissement de Dolisie sur la rive gauche de l'Ubanghi, de Brazza s'empressa de baptiser sur sa carte l'Ubanghi du nom de Kundja.

En juillet 1885, Pierre de Brazza chargea son frère d'accomplir une périlleuse exploration dans le but d'atteindre la région du Bénoué et du Chari, en suivant la ligne fautive des bassins côtiers de l'Atlantique, d'un côté, et du Congo, de l'autre. Cette mission avait été d'abord confiée à M. de Lastours, mais celui-ci, pris d'un accès de fièvre pernicieuse, venait de mourir à Madiville, en juin 1885. Jacques de Brazza et son ami Attilio Pecile, accompagnés d'une escorte de tirailleurs sénégalais, partirent de Madiville et prirent à peu près la route qu'avait suivie Pierre en 1878 dans le voyage qui lui avait permis d'atteindre la Licona. Ils passèrent entre les sources de la Licona et de l'Indivo, plus au Nord atteignirent à 1° 30' latitude Nord la Sekoli, qui coulait dans la direction de l'Est.

Jacques de Brazza poursuivit sa marche toujours vers le Nord, mais bientôt l'hostilité des indigènes le décida à rebrousser chemin. Il revint à la Sekoli et s'avisait d'en descendre le cours. Au village d'Étoça, les riverains lui ayant refusé guides et porteurs, Jacques fit construire par ses hommes des radeaux et l'expédition descendit la rivière à l'aventure. Le 1^{er} janvier 1886, les voyageurs étaient arrivés, sans trop peut-être le savoir, les îles barrant à cet endroit tout horizon, sur la rive droite du Congo, immédiatement en aval de la Bunga (Sangha). La petite troupe était à bout de ressources; les voyageurs étaient même séparés les uns des autres. Pecile, en tête, disposait d'une petite pirogue et avait atterri, laissant derrière lui Jacques de Brazza et dans une île les laptots sénégalais. Or, ce 1^{er} janvier, l'*En-Avant*, piloté par le lieutenant Delatte, passait sur la rive droite du Congo, à hauteur du confluent de la Bunga. A bord se trouvait le

lieutenant suédois Westmark, adjoint de Coquilhat aux Bangala et qui, son terme de service expiré, regagnait Léopoldville et la côte. Afin de vérifier ses cartes, il décida de pénétrer dans le delta de la Bunga et d'atterrir au poste français de ce nom. Pecile aperçut l'*En-Avant* et lança des appels. Le petit steamer embarqua Pecile et remonta la rivière (Mossaka-Likuala), au secours de Jacques de Brazza et des laptots abandonnés dans l'île. L'*En-Avant*, emmenant vers le Pool les membres de l'expédition de Brazza-Pecile, avait à peine repris sa route sur le fleuve qu'il y croisa un vapeur battant pavillon français. C'était le *Ballay*, ayant à bord MM. Rouvier, Ballay et Pleigneur, membres de la Commission de délimitation. Les deux steamers accostèrent. Jacques de Brazza raconta à Rouvier et Ballay l'aventure de son expédition à travers le bassin de la Sekoli, jusqu'au poste de Bunga. Il résultait de son rapport que la Licona, coulant d'Ouest en Est au Sud de la Sekoli, n'était pas un affluent immédiat du Congo, mais ne pouvait qu'être tributaire d'une rivière débouchant sur la rive droite du grand Fleuve, en aval du confluent de la Sangha. Ces déclarations, rapprochées de celles de Massari, délégué de l'État Indépendant du Congo à la Commission de délimitation, devaient trouver dans ces dernières leur confirmation et déterminer les commissaires à amorcer la ligne de démarcation immédiatement en aval de la Sangha. Comme Grenfell, Massari avait en effet situé le confluent de la rivière qu'il avait remontée fin novembre précédent et qu'il avait constaté coulant d'Ouest en Est, sous l'Équateur (Likuala), par 1° 20' latitude Sud et 17° 13' 39" longitude Est et à 1.500 m environ en aval du confluent du delta de la Sangha-Bunga.

Par suite de l'incertitude qui existait sur le cours de la basse Licona, les instructions laissèrent aux commissaires le choix au moins entre deux tracés possibles, mais le point d'amorce de la ligne de démarcation n'en restait pas moins fixé en aval du confluent de l'Ubangi. Or, par la suite les commissaires choisirent comme point d'amorce le village de Pombo, en amont du confluent de l'Ubangi. De là partirent les difficultés insurmontables pour respecter les données de la Convention du 5 février. En dépit des déclarations de Jacques de Brazza et de Pecile, la Commission confondit Ubangi et Licona-Likuala. (Voir « Grande Chronique de l'Ubangi », par L. Lotar, *Mém. de l'I.R.C.B.*, 1937.)

En 1886, Jacques de Brazza rentra en Italie. Il y acheva la rédaction de ses notes et observations scientifiques. Il donna de nombreuses conférences, entre autres à Rome. Une d'elles fut publiée dans le « Bulletin de la Société de Géographie de Rome », en 1887.

Il avait l'intention de retourner en Afrique équatoriale pour y poursuivre ses études. Il avait également proposé d'organiser une expédition de secours pour aller libérer le capitaine Casati, prisonnier des mahdistes au Soudan.

Il ne put réaliser son projet et mourut à Rome le 29 février 1888, des suites des fièvres contractées en Afrique.

De nombreuses collections de plantes et d'animaux rapportés par lui sont conservées au Museum de Paris.

7 février 1949.
L. Lotar et M. Coosemans.

L. Lotar, *Grande Chronique de l'Ubangi, Mém. de l'I.R.C.B.*, 1937, pp. 29, 30, 32, 38, 39, 48. — *Larousse du XX^e siècle*. — *Mouv. géogr.*, 1886, p. 69; 1887, p. 92c; 1888, p. 26c. — *Voyageurs italiens en Afrique*, Office des Études et de Propagande du Ministère des Colonies à Rome, 1931. — Note inédite de M. Laude à l'I.R.C.B., 1943.